

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHE-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 9 mai).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.  
6 — 45 — (pour Angers seulement) Omn.  
9 — 02 — Omnibus-Mixte.  
1 — 33 — soir, Omnibus-Mixte.  
4 — 13 — Express.  
7 — 22 — Omnibus-Mixte.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 03 minutes du matin, Mixte.  
8 — 20 — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — Express.  
12 — 38 — Omnibus-Mixte.  
4 — 44 — soir, Omnibus.  
10 — 30 — Poste.  
Letrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

La lutte formidable qui se poursuit autour de Metz depuis dimanche dernier compte un épisode de plus. La bataille du 16 s'est renouvelée le 18, dans de nouvelles positions, mais dans des conditions et avec un résultat qui paraissent avoir été à peu près identiques.

Dans son numéro de jeudi matin, l'*Indépendant de la Moselle* faisait pressentir ce nouvel engagement, en disant :

« L'armée de Bazaine s'est rapprochée de Metz et est campée en avant de notre ville, à partir des hauteurs de Saint-Quentin, dans de magnifiques positions.

» Hier mercredi, vers trois heures, sur les hauteurs de Gravelotte, on a entendu de nouveau les roulements des mitrailleuses, signalant la présence de l'ennemi.

» On s'attend encore aujourd'hui à une grande affaire. »

L'attente s'est réalisée.

En rapprochant les quelques lignes qu'on vient de lire de la dépêche du roi Guillaume, il en ressortirait que l'attaque est venue de l'armée prussienne et qu'elle avait pour but de déloger notre armée des positions indiquées par l'*Indépendant de la Moselle*.

Ce but a-t-il été atteint ? Le roi de Prusse, qui, cette fois, commandait en personne, l'affirme ; mais M. le ministre de la guerre a déclaré samedi au Corps-Législatif que le maréchal Bazaine avait « jeté trois corps de l'armée prussienne dans les carrières de Jaumont. » Ces carrières se trouvant à dix ou douze kilo-

mètres de Metz, le fait annoncé par le général Palikao entraîne avec lui le démenti catégorique de l'assertion prussienne : que nous avons été refoulés jusque sous les canons de Metz.

La véritable histoire de cette nouvelle journée nous paraît être que l'ennemi a tenté, pour la troisième fois, de couper et de cerner notre vaillante armée en l'écrasant sous le nombre, mais que, pour la troisième fois, il a échoué et s'est vu repoussé avec des pertes énormes.

La persistance et les proportions croissantes de ces efforts réitérés disent assez quel prix les chefs prussiens attacheraient à en finir avec l'obstacle qui arrête leur marche, déjoue leurs plans et paralyse la majeure partie de leurs forces. Chaque assaut que repousse le maréchal Bazaine, sans se laisser entamer, devient par cela seul une victoire pour la cause nationale aussi bien que pour nos armes.

Tout porte de plus en plus à croire que le maréchal s'est décidé à comprendre ainsi le rôle qui lui était tracé par les circonstances et que, renonçant à percer les masses compactes de l'ennemi, il se borne désormais à les occuper et à les contenir, en leur faisant payer le plus cher possible chacune de leurs tentatives pour le forcer.

C'est une résolution héroïque, héroïquement accomplie.

La journée de jeudi a été, s'il est possible, encore plus glorieuse pour notre drapeau que celle de l'avant-veille. Le maréchal Bazaine y a fait des prodiges d'habileté, et le maréchal Canrobert des prodiges de valeur dignes des temps légendaires.

Les Prussiens, de leur côté, y ont mis un acharnement et une fureur qui font mieux juger que tout le reste combien devient urgente pour eux la nécessité d'un résultat décisif. Le prince Frédéric-Charles s'est littéralement rué, à la tête de son armée, sur les positions françaises, avec une sorte de rage aveugle.

C'est à ce moment que le maréchal Canrobert se serait jeté au-devant de lui avec une bravoure sans pareille, aurait brisé son élan et l'aurait enfin rejeté sur Jaumont, après une lutte corps à corps.

De l'ensemble des faits, les cercles militaires tirent la conclusion que la situation devant Metz reste stratégiquement la même. Il y a seulement une page brillante ajoutée à nos annales militaires, un nouveau coup porté à l'ennemi et du temps de gagné pour la défense nationale.

Le côté douloureux, c'est que cet avantage a dû nécessairement être payé par notre armée de sacrifices d'autant plus sensibles, que son sang devient chaque jour plus précieux à la patrie.

On ne saurait la voir aller s'affaiblissant par ses victoires mêmes, sans qu'un serrement de cœur et une anxiété croissante viennent se mêler à l'orgueil de voir l'honneur de la France relevé aux yeux du monde par ses exploits.

Des bruits de négociations diplomatiques sont fort répandus depuis samedi.

On y rattache les déclarations faites dans le Parlement italien et les voyages entrepris par divers diplomates étrangers.

C'est ainsi qu'on remarque l'arrivée imprévue à Vienne du comte Chotek, ambassadeur d'Autriche à Saint-Petersbourg, avec la nouvelle que la Russie désire ardemment le rétablissement de la paix, au moyen d'une action combinée des puissances neutres.

De son côté, le comte Orloff aurait quitté Vienne et viendrait à Paris.

Enfin, on commente le voyage du prince Napoléon, parti en toute hâte, vendredi, du camp de Châlons pour Florence.

Nous ignorons quelle peut être l'importance ou le sens de ces incidents ; mais nous restons dans la ferme conviction qu'il n'y a ni médiation, ni intervention, ni négociations capables de faire accepter par la France un traité quelconque, aussi longtemps qu'un soldat prussien foulera notre territoire.

## Dépêches officielles.

Le sous-préfet de Schelestadt aux ministres de la guerre et de l'intérieur, au général Douay, à Belfort, et au préfet, à Colmar.

Schelestadt, 17 août, 9 h. du soir.

Une reconnaissance a été faite cette après-midi jusqu'à Thionville et Saint-Maurice, débouché d'une route de montagnes de Barr, dans le val de Villé, par cinquante mobiles, 8<sup>e</sup> compagnie, sous les ordres du capitaine Stouvenot. Deux cent cinquante cavaliers, dragons, ont été mis en déroute après quatre charges.

Dix morts, quatre prisonniers, un grand nombre de blessés parmi les ennemis. Parmi les nôtres, un mobile et un habitant blessés. Les populations du val se soulèvent.

## FOLLETON.

6

## LE COLONEL RAMON.

Extrait des Mémoires du docteur Bernagins.

Par LUCIEN BIART.

(Suite.)

Ces souvenirs si doux, si lointains, si vivants, qui ne sont plus que des regrets, me poursuivirent tout le temps que je mis à regagner Orizava, que j'atteignis vers neuf heures du soir.

— Senor, me dit mon Indien en m'aidant à descendre de cheval, on est venu te chercher trois fois de la part du général.

— Et que me voulait-on ?

— Qui sait ! Je crois qu'il y a dans sa maison un malade qui veut mourir.

Je me hâtai de me dépouiller de mes jambières et de mes éperons ; je me disposais à sortir lorsque mon Indien, avec le flegme de sa race, voulut bien ajouter :

— On a dit que si tu revenais après neuf heures de ne pas te déranger.

Onze heures sonnaient, je rentrai donc dans ma chambre, et, avant de me coucher, je notai quelques réflexions sur les Toltèques que m'avait suggérées le mariage auquel je venais d'assister.

Ce matin, dès sept heures, un alguazil frappait à ma porte. Je me levai un peu inquiet et j'interrogeai le commissaire.

— Un emprunt forcé ? lui dis-je en souriant.

— Non, señor.

— Un malade ? repris-je avec gravité.

— Non, señor.

— Quoi donc, alors ?

L'alguazil plaça son long sabre de cavalerie sous son bras gauche, souleva son chapeau pour en retirer un mouchoir rouge, s'essuya le front, replaça en équilibre sa lourde coiffure et me répondit :

— Qui sait !

Lorsqu'un Mexicain a prononcé ces mots sacramentels, toute nouvelle interrogation est superflue. Je suivis donc mon guide en silence, songeant au colonel Ramon. Sa femme et ses enfants, que je visitais ostensiblement, étaient debout depuis trois semaines. L'avant-veille, en pénétrant dans la cabane, je m'étais trouvé à l'improviste en face du colonel lui-même. Il m'attendait, m'avait-il dit, n'ayant pu résister au désir de me remercier et de me serrer la main. Après l'avoir blâmé de son imprudence, j'avais joint mes prières à celles de sa femme pour l'engager à s'éloigner d'Orizava, à se ren-

dre dans une des villes occupées par les gens de son parti. Il avait enfin promis de suivre mon conseil, nous nous étions dit adieu ; il devait être loin.

Lorsque je pénétrai chez mon ami le général Llave, je remarquai un va-et-vient inaccoutumé. Un peloton de soldats, l'arme au pied, occupait un coin de la cour ; des estafettes partaient ou rentraient au galop. On m'introduisit près du général ; assis devant une table, il dépouillait une volumineuse correspondance et se leva en entendant prononcer mon nom.

— En vérité, docteur, me dit-il sans répondre à mon salut, si vous faites attendre vos malades autant que la justice, vous pourrez bien avoir à nous payer quelque grosse amende. On vous cherche en vain depuis hier.

— J'étais à l'hacienda de la Cruz, répondis-je ; il m'arrivait rarement, señor, de m'absenter durant vingt-quatre heures, que la fatalité seule a pu...

— Répondez-moi, docteur, et ne cherchez pas à dissimuler si vous tenez à votre liberté.

Le sang me monta au visage ; une indignation naturelle m'agitait intérieurement ; j'eus néanmoins le courage de tourner sept fois ma langue dans ma bouche, selon le précepte du sage, ne voulant rien dire que de raisonnable.

— Le colonel Ramon est encore dans la ville, reprit le général, ignorez-vous donc docteur, que j'ai pour

principe de faire exécuter les lois ?

— Je sais que vous êtes un honnête homme, général, aussi suis-je surpris de la façon dont vous me parlez. Le mensonge m'est inconnu sous toutes ses formes, et l'académie de...

— Vous connaissez le colonel Ramon ?

— Je le connais.

— Vous n'ignorez pas que sa tête est à prix.

— Je sais aussi, répondis-je, que l'humanité a toujours condamné, en politique, surtout, ces moyens barbares...

— Ne discutons pas, señor ; il y a crime de lèse-nation dans le fait de soustraire un coupable à la justice du peuple ; on doit révéler, dénoncer...

— Je vous arrête à mon tour, général, un honnête homme ne dénonce personne.

— Vous connaissez l'endroit où se cache le colonel Ramon.

— Oui, répondis-je avec assurance.

— Il est dans la ville ?

— Qui sait ?

— Vous oubliez, docteur, que je puis vous faire fusiller.

— Non, certes.

— Parlez donc, alors, vos révélations peuvent empêcher le sang de mes hommes de couler.



### Le ministre de l'intérieur aux préfets.

Paris, 22 août, 12 h. 30 matin.

Le gouvernement n'ayant pas reçu de dépêches de l'armée du Rhin depuis 2 jours, par suite de l'interruption des communications télégraphiques, a lieu de penser que le plan arrêté par le maréchal Bazaine, n'a pas encore abouti. La conduite héroïque de nos soldats à diverses reprises, en présence d'un ennemi très-supérieur en nombre, permet d'espérer la réussite d'opérations ultérieures.

Les coureurs de l'ennemi ont paru à St-Dizier.

Voici les renseignements que le *Figaro* reçoit de Verdun sur la nouvelle bataille livrée le 18 devant Metz :

Verdun, 19 août 1870.

Encore un combat de géants, combat acharné, meurtrier, horrible boucherie de neuf heures et demie!

On sait que le combat du 16 avait eu pour conséquence d'empêcher la jonction du corps de l'archiduc Frédéric-Charles avec celui du maréchal Steinmetz. L'avant-garde du maréchal avait été repoussée de Doncourt, tandis que l'armée entière du prince avait été délogée de Gravelotte, Vionville et Mars-la-Tour.

Mais dans cette affaire le corps du prince avait seul éprouvé des pertes considérables. Celui de Steinmetz n'avait presque pas été engagé.

Aussi le maréchal Bazaine avait-il pris les mesures les plus sages pour observer les moindres mouvements de son dangereux ennemi.

Sans abandonner le vaste plateau illustré par sa victoire du 16, il fit avancer vers le nord, du côté de Briey, une partie de son armée.

Alors nos soldats purent jouir de ce spectacle étrange que j'ai vu une fois déjà à Forbach...

Tandis qu'ils occupaient, l'arme au pied, les hauteurs de Saint-Privat et de Sainte-Marie-aux-Chênes, ne voyant rien devant eux qu'une sorte de vallon dont le versant qui leur faisait face est couronné d'arbres touffus sur une longueur de plus d'une lieue, — nos soldats aperçurent tout-à-coup une sorte de grouillement sous les taillis. La base des arbres devint plus noire, puis des milliers de points brillants apparurent.

C'était l'ennemi qui avait passé deux jours et deux nuits dans la forêt de Moyeuves, et qui tout-à-coup en sortait.

Mais le maréchal Bazaine, qui paraît connaître ces ruses de guerre aussi bien que les Prussiens eux-mêmes, s'était mis en position juste à temps.

A onze heures précises, des deux côtés les lignes se couvraient de feu. Canons, mitrailleuses, fusils, tout donnait. Les obus prussiens pleuvaient chez nous, faisant d'affreux

ravages. Nos mitrailleuses couchaient les soldats ennemis par rangs, comme à Borny.

Les vivants prenaient la place des morts. Plus d'un régiment a brûlé toutes ses cartouches, plus d'une batterie a épuisé toutes ses munitions. Jamais on ne s'est tué avec cette rage. La nuit seule, la nuit noire a interrompu la fusillade et la canonnade.

Mais nous n'avions pas perdu un pouce de terrain dans cette bataille à distance, tandis que dès sept heures l'ennemi ne se devinait plus qu'au jugé. Il s'était replié, toujours silencieux et sombre, dans la forêt de Moyeuves.

C'est encore une victoire; mais les pertes sont considérables des deux côtés.

Ce matin à cinq heures, nos soldats, toujours placés sur les mêmes positions de Sainte-Marie-des-Chênes à Privat, sondaient la forêt à coups de canon; mais l'ennemi ne répondait pas.

Nous avons deux dépêches prussiennes rendant compte de la journée du 16 août :

Elles réclament pour l'armée ennemie l'honneur d'avoir combattu et vaincu nos troupes à nombre inférieur; de nous avoir pris des hommes, des canons, des drapeaux; enfin d'être restée en possession du champ de bataille.

Mais sous la hardiesse de ces assertions perce un embarras facile à démêler, et qui contraste d'une façon significative avec la netteté des télégrammes que Berlin nous renvoyait il y a huit jours.

— Il y avait, le 17, une baisse de 2 francs à la Bourse de Berlin. On voit que les boursiers allemands savent parfaitement apprécier à leur juste valeur les ridicules bulletins de victoire du roi Guillaume.

### LES FORCES PRUSSIENNES.

L'armée prussienne se compose de :

I. *L'armée du Nord*, estimée au début, avant toute perte, à 150,000 hommes, commandée nominale par le général Hermann de Bittenfeld, mais dirigée en réalité par le général Steinmetz.

Elle se compose du 7<sup>e</sup> corps d'armée (Westphalie), général Zastrow; du 8<sup>e</sup> corps d'armée (provinces rhénanes), général Goeben; 10<sup>e</sup> corps d'armée (Hanovre), général Voigt Reedtz; plus la moitié du 1<sup>er</sup> corps d'armée (Prusse orientale).

II. *L'armée du Centre*, estimée, toujours au début, à 140,000 hommes, commandée par le prince Frédéric-Charles.

Elle se compose du 5<sup>e</sup> corps d'armée (Brandebourg); du 4<sup>e</sup> (Saxe prussienne), général Alvensleben; et des 12<sup>e</sup> (royaume de Saxe) et 13<sup>e</sup> corps d'armée.

Le prince Frédéric-Charles commande aussi

en chef l'armée du Nord quand elle opère avec celle du Centre.

III. *L'armée du Sud*, estimée avant ses pertes par les batailles et les maladies à 220,000 hommes, commandée par le prince royal Frédéric-Guillaume. Elle se compose de la garde royale, des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> corps d'armée prussiens, plus 2 corps d'armée bavarois et un corps wurtembergeois.

La seconde moitié du 1<sup>er</sup> corps d'armée (Prusse orientale) doit avec le 2<sup>e</sup> (Poméranie) et le 5<sup>e</sup> (Sleswig et Holstein), en tout une centaine de mille hommes, défendre les côtes de la Baltique et de la mer du Nord, sous le commandement des généraux Manstein et Vogel de Falkenstein.

Toutes les forces allemandes mises sur pied peuvent donc s'évaluer à 600,000 hommes. Depuis l'entrée en campagne elles ont perdu, en morts, blessés et malades, une centaine de mille hommes.

Nous recevons de Berlin des détails faits pour redoubler notre élan patriotique, car ils révèlent l'étendue des dangers que nous pouvons avoir à conjurer et le nombre des ennemis contre lesquels nous allons avoir à lutter.

Les quatre ou cinq cent mille hommes que la Prusse a lancés sur nous ne lui suffisent pas. Elle leur prépare une nouvelle et gigantesque arrière-garde.

Déjà elle achemine vers le Rhin les cent mille hommes de l'armée de Silésie, devenus disponibles depuis que l'Autriche a retiré l'armée d'observation qu'elle avait rassemblée en Bohême.

Délivré, pour le moment, de la crainte d'un débarquement sur les côtes de la Baltique, le général de Falkenstein envoie, de son côté, vers nos frontières, cinquante mille hommes, qui seraient déjà arrivés à Cologne.

Enfin, une nouvelle levée des hommes de 16 à 50 ans vient d'être ordonnée dans les provinces rhénanes. Le contingent qu'elle fournira n'est point, à la vérité, destiné à prendre une part active la guerre; mais il n'en contribuera pas moins à renforcer l'armée d'occupation, en prenant la place des troupes actuellement immobilisées par le blocus de Strasbourg.

C'est donc bien réellement un flot semblable à celui des vieilles invasions barbares que M. de Bismarck déchaîne contre la France. Il veut justifier le mot qu'on lui prête, en nous « étouffant sous la multitude. »

Contre un pareil système, ce serait folie de demander le salut au seul courage: Forbach, Wissembourg, Frœschwiller, l'ont assez cruellement prouvé.

La Prusse entière se rue sur nous.

Que la France entière se lève!

La Correspondance du Nord-Est nous ap-

porte en ces termes la confirmation des renseignements dont nous venons de parler :

« Ils sont d'ailleurs décidés à jeter toutes les forces de l'Allemagne en France à la fois pour finir la guerre en deux semaines en frappant l'un après l'autre des coups décisifs. On a déjà reçu à Berlin des ordres qui convoquent le dernier ban de la landwehr, et prescrivent de la diriger également sur la France. »

Un autre avis, emprunté à la même correspondance, et dont nous ferions bien de faire notre profit :

« On affirme dans les cercles militaires de Vienne, que ce n'est pas à l'énergie du roi Guillaume, ni aux talents du général de Moltke, mais bien aux services inappréciables de cette armée d'espions que commande le général Blumenthal que les Prussiens doivent leurs victoires. Comme lors de la campagne de 1866, le général Blumenthal envoie tous les jours à l'état-major des renseignements les plus complets et les plus véridiques sur tous les mouvements des armées françaises; et c'est, grâce à ces renseignements que les Français peuvent apparaître partout avec des forces infiniment supérieures à celles que les Français leur opposent. »

### LETTRE DU GÉNÉRAL TROCHU.

Le *Temps* a reçu et publie la lettre suivante :

AU REDACTEUR.

Paris, 19 août.

Jugeant avec une bienveillance dont je dois vous remercier, l'acte par lequel, dans la nuit de mon retour de l'armée, je me suis mis en communication avec la population de Paris, vous paraissez souhaiter des explications au sujet du passage suivant de ma proclamation :

« Je fais appel à tous les hommes de tous les partis, n'appartenant moi-même, on le sait dans l'armée, à aucun autre parti qu'à celui du pays.

« Je fais appel à leur dévouement; je leur demande de contenir par l'autorité morale les ardents qui ne sauraient pas se contenir eux-mêmes, et de faire justice par leurs propres mains de ces hommes qui ne sont d'aucun parti, et qui n'appartenaient dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables. »

Toute ma vie j'ai été un homme de libre discussion, et aux explications que vous désirez, je vais ajouter toute ma profession de foi.

L'erreur de tous les gouvernements que j'ai connus a été de considérer la force comme l'*ultima ratio* du pouvoir.

Tous, à des degrés divers, ont relégué au second plan la vraie force, la seule qui soit efficace dans tous les temps, la seule qui soit décisive quand il s'agit de résoudre les difficiles problèmes qui agitent la civilisation: la force morale.

— Que me répondriez-vous, général, si je vous engageais à commettre une action qui pût vous déshonorer ?

Le général détourna la tête, frisa sa moustache, et se mit à marcher à grands pas.

— Si Rome en décadence, favorisait, encourageait même la délation, repris-je, Domitien, avant la folie cruelle qui a rendu son nom exécration, les expulsa de l'Italie: moins clément, l'empereur Théodose les condamnait à mort. César, dans ses Commentaires...

Un bruit de chevaux se fit entendre, le général se rapprocha de la fenêtre et poussa une exclamation. Un cliquetis de sabres résonna, la porte s'ouvrit brusquement et je faillis tomber à la renverse en voyant paraître le colonel, les vêtements en désordre, la poitrine sanglante. Je courus à lui, il me regarda avec inquiétude et recula de trois pas.

— On m'a trahi, n'est-ce pas? me dit-il les dents serrées.

— Je vous croyais déjà loin, colonel, lui dis-je avec douleur.

— Je voulais partir ce soir. Qui m'a trahi, le savez-vous? On devrait fusiller en même temps que moi le Judas qui m'a vendu.

Llave ne connaissait son ennemi que de réputation, il le contemplant avec curiosité.

— Faites-moi délier, senor, lui dit le colonel; ces courroies me blessent et je ne songe pas à fuir.

Le général fit un signe.

— Il nous a blessé un homme, dit un officier.

— En luttant, en défendant ma vie, répliqua le colonel avec vivacité.

— Qu'on le délie, dit le général.

J'aidai machinalement à couper les cordes qui étrennaient le bras du prisonnier.

— Vous êtes blessé? lui demandai-je.

— Une égratignure; on m'a surpris pendant que je dormais.

— Si vous m'aviez cru, si vous aviez suivi le conseil de votre malheureuse femme...

— Les regrets n'ont jamais rien réparé, docteur, et je n'ai plus à regarder vers le passé. Promettez-moi de ne pas quitter ma femme durant les cruelles heures qui l'attendent. Après mon exécution, ajouta-t-il, elle voudra retourner dans sa ville natale, l'y aiderez-vous ?

— Je vous le jure, et je l'y conduirai moi-même, s'il le faut, m'écriai-je.

Le colonel me serra la main. Durant cette courte conversation, cinq ou six officiers étaient venus se grouper autour de la table. Le général, dont la taille dépassait de beaucoup la moyenne, continuait à se promener fiévreusement, donnant des ordres d'une voix brève.

— Vous allez me juger? demanda soudain le colonel en se tournant vers lui.

— Non, senor; mais constater simplement votre identité, vous pourrez ensuite appeler un prêtre.

— De quel crime suis-je accusé pour mériter la mort sans jugement ?

— D'avoir combattu les troupes du gouvernement suprême.

— Je les commandais, au contraire, reprit le colonel avec fierté, Miramon est l'élu du peuple.

(La suite au prochain numéro.)

### LA SAUMUROISE.

Nobles fleurons d'une riche couronne,  
Ils sont tombés nos vaillants compagnons;  
Ils sont tombés sous le canon qui tonne,  
Mais, ils sont là ! tout couverts de rayons.  
Fils des héros d'Austerlitz, de Jemmapes,  
Ils sont comme eux morts pour la liberté.

Serrez vos rangs ! marchons ! c'est là l'étape  
Où l'on atteint à l'immortalité.

Qu'ils étaient beaux, décimés par la foudre,  
Bénissant Dieu pour un si beau trépas.

Ils combattaient pleins de sang et de poudre.  
A nous, enfants, de marcher sur leurs pas !

Le despotisme est là qui rit sous cape;  
Contre nos coups se croit-il abrité ?

Serrez vos rangs ! etc.

Tant de héros ! la poudre les enfante  
Sous les replis d'un drapeau glorieux ;  
Et poursuivent leur course triomphante,  
Ils vont mourir comme des demi-dieux.  
Entendez-vous sous le plomb qui le frappe,  
Douay nous crie : A toi, postérité !

Serrez vos rangs ! etc.

Rappelez-vous vos aïeux pleins de gloire,  
Foulant aux pieds les trônes et les rois.  
Lors chaque jour comptait une victoire.  
Qu'est-ce un combat ? se disaient-ils parfois.  
C'est une horrible et trop fatale agape  
Qui fera place à la fraternité !

Serrez vos rangs ! etc.

Nos compagnons ont suivi leur exemple ;  
Ils sont tombés avides de combats.  
Que la mémoire ouvre pour eux son temple !  
O mon pays, sois fier de tels soldats !  
Qu'un plomb vengeur de nos mousquets s'échappe !  
Alerte ! alerte ! abas l'iniquité !

Serrez vos rangs ! etc.

Saumur, le 9 août 1870. A. LEBLANC.



Tous, à des degrés divers, ont été personnels, n'apercevant pas que le pouvoir impersonnel, qui ne se considère que comme une délégation de la nation, qui ne conçoit et qui n'agit que dans l'intérêt de la nation, jamais dans le sien propre; qui se soumet à tous les contrôles qu'il plaît à la nation de lui appliquer, et qui les tient pour sa sauvegarde; qui est loyal, sincère, ardent pour le bien public et professeur d'honnêteté publique, est seul en possession de cette force morale dont j'ai défini la puissance.

C'est dans cet esprit que j'ai parlé à la population de Paris; c'est dans cet esprit que j'ai vécu, et que, dans la mesure de mes forces et de ma position, j'ai combattu les erreurs qui ont mis le pays dans le deuil où il est.

J'ai demandé leur concours aux hommes de tous les partis, leur offrant le mien gratuitement, sans réserve, et comme je l'ai dit, ne pouvant dire plus, avec tout mon cœur. — Et voici comment j'ai entendu ce concours tout moral.

L'idée de maintenir l'ordre par la force de la baïonnette et du sabre, dans Paris, livré aux plus légitimes angoisses et aux agitations qui en sont les suites, me remplit d'horreur et de dégoût.

L'idée d'y maintenir l'ordre par l'ascendant du patriotisme s'exprimant librement, de l'honneur et du sentiment des périls évidents du pays, me remplit d'espérance et de sérénité. Mais le problème est ardu: je ne puis le résoudre seul. Je puis le résoudre avec l'appui de tous ceux qui ont les croyances et la foi que j'exprime ici.

C'est ce que j'ai appelé le « concours moral. »

Mais il peut arriver un moment où, Paris menacé sur toute l'étendue de son périmètre, et aux prises avec les épreuves d'un siège, sera pour ainsi dire livré à cette classe spéciale de gredins « qui n'aperçoivent dans les malheurs publics que l'occasion de satisfaire des appétits détestables. »

Ceux-là, on le sait, errent dans la ville effarée, crient: « On nous trahit! » pénètrent dans la maison et la pillent. Ceux-là, j'ai voulu recommander aux honnêtes gens de leur mettre la main au collet, en l'absence de la force publique, qui sera aux remparts, — et voilà tout.

Je vous prie de recevoir, monsieur le rédacteur en chef, l'assurance de ma considération très distinguée.

Général Trochu.

### Correspondance particulière de l'Echo saumurois.

Paris, 21 août 1870.

Monsieur le directeur,

La semaine a produit deux événements de la plus haute importance: les victoires du maréchal Bazaine et la nomination du général Trochu au commandement de Paris. Le succès de nos armes était espéré, attendu, et il paraît, au dire des stratèges, que, dès ce jour, on peut prédire un changement radical dans la situation de la France, par suite de la position admirable que Bazaine a su faire prendre à notre armée entre Metz et Châlons. Nous étions abimés, perdus peut-être par l'incurie et l'incapacité; la haute intelligence du maréchal nous aurait sauvés. Dieu le veuille!

Mais l'opinion publique a, elle aussi, remporté une victoire éclatante. Trochu, gouverneur de Paris, c'est l'espérance entrée dans tous les cœurs; c'est la capacité, l'honnêteté, le patriotisme dominant la situation; et Paris est dans l'enthousiasme. Ses vœux les plus chers sont accomplis. Que pourrait-on demander de plus, en effet?

Le général Trochu, l'une de nos plus hautes capacités militaires, restait dans l'ombre et sans emploi, lui qui dès 1867 publiait un livre de la plus haute portée sur les armées de terre et de mer, et les armements véritables à faire en France, comme s'il eût prévu alors les incapacités de nos généraux d'anti-chambre et les conséquences fatales qui devaient en

résulter pour notre pays. Mais alors aussi la toute-impuissance dominait et régnait aux Tuileries et au ministère de la guerre; et l'on ne parlait de rien moins que de traduire l'auteur de ce bon et brillant ouvrage devant le conseil de guerre. Fort heureusement pour le général, il n'avait point signé son livre.

Son arrivée à Paris a changé la face des choses, au point de créer une force à jamais invincible, et à Paris un enthousiasme qui déborde. Que voulez-vous? on a confiance. Tout marche aujourd'hui, fortifications, engagements, armements; et vienne l'ennemi à présent...., sous les murs de Paris surtout!

Une autre remarque que l'on n'a point assez faite, je crois, et qui ressort forcément de la nomination Trochu, c'est que, pour répondre à la Prusse, une révolution, même de 92, n'est plus nécessaire. Avec Trochu sont la force et le génie de la France.

J'ajoute, pour terminer, que les choses diplomatiques ont bien changé de face depuis les victoires de Bazaine, que ce sera la France qui se fera violence aujourd'hui pour entendre des propositions de paix, et que... le comte Orloff, de Russie, est aujourd'hui à Paris pour cet objet. Et si le roi Guillaume a pris au sérieux l'invincibilité de ses armes et le ridicule de ses nominations de gouverneurs de l'Alsace et de la Lorraine, qu'il prenne garde! En France, le ridicule tue, tout autant que les chaussettes et les mitrailleuses, Bazaine et Trochu.

En attendant, nous vous avons renvoyé les pompiers, accourus patriotiquement au secours de la capitale; et, loin de trembler devant les Prussiens, Paris les attend, on pourrait même dire qu'il les espère. Une seule chose l'attriste, la perte des bois de Boulogne et de Vincennes.

Paul PROUTEAU.

### EMPRUNT DE 1870.

Le Journal officiel publie:

1<sup>o</sup> Un décret impérial portant promulgation de la loi récemment votée, qui élève à un milliard le montant des ressources que le ministre des finances est autorisé à se procurer, pour faire face aux nécessités de la situation, est élevé du chiffre de 500 millions, et lui confère la faculté d'en opérer la réalisation dans la forme, au taux et aux conditions qui concilieront le mieux les intérêts du Trésor avec la facilité des négociations.

2<sup>o</sup> Un décret impérial, en date du 19 août, ainsi conçu:

« Art. 1<sup>er</sup>. Notre ministre des finances est autorisé à procéder, par souscription publique, à l'aliénation de la somme de rentes 3 0/0 nécessaire pour produire un capital de 750 millions francs.

» Le supplément destiné à couvrir les frais matériels de l'opération et les frais d'escompte des versements anticipés, ainsi qu'à payer pendant les quatre premiers trimestres les arrérages des rentes à créer, ne pourra excéder la somme de 55 millions de francs.

» Art. 2. — Lesdites rentes 3 0/0 seront émises au taux de 60 fr. 60 avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 1870. »

Un arrêté ministériel règle l'ouverture et les conditions de la souscription.

Il contient en substance:

Le mardi 23 août et les jours suivants, s'il y a lieu, le public sera admis à souscrire à un emprunt national de 750 millions, contracté en exécution de la loi du 12 août 1870, ainsi qu'au supplément de 55 millions indiqué à l'article 1<sup>er</sup> du décret.

Les souscriptions seront reçues, dans les départements, à la caisse des trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances.

Les bureaux destinés à recevoir les souscriptions seront ouverts de neuf heures du matin à cinq heures du soir.

Il ne sera point admis de souscription inférieure à 5 fr. de rente.

Au-dessus de cette somme, les souscriptions

seront reçues pour 10 francs de rente et les multiples de 10 francs.

Chaque souscripteur devra, au moment de la souscription, à titre de garantie provisoire des engagements qu'il contracte envers le Trésor, verser une somme égale au cinquième du capital souscrit.

Les souscriptions seront constatées au moyen de la délivrance d'un récépissé à souche au porteur. (Loi du 24 avril 1855, art. 1<sup>er</sup>.)

Le paiement de l'emprunt sera effectué comme suit:

Un cinquième comptant, à titre de versement de garantie, lequel sera réglé définitivement lors de l'échange des récépissés contre les certificats d'emprunt;

Le surplus échelonné en huit termes mensuels égaux, exigibles le 21 de chaque mois, du 21 octobre 1870 au 21 mai 1871.

L'arrérage semestriel de rente échéant le 1<sup>er</sup> octobre 1870 sera reçu en atténuation du terme de l'emprunt exigible le 21 du même mois. Les arrérages trimestriels échéant les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> avril 1871 seront reçus en atténuation des termes de l'emprunt exigibles les 21 des mois précédents.

Dans l'affaire de la Villette, le conseil de guerre a condamné:

Drest à mort;

Robidat et St-Hubert à 10 ans de travaux forcés.

Banvoust et Anilhat ont été acquittés.

Pour les articles non signés: P. GODKT.

### Nouvelles Diverses.

Par décret en date du 20 août 1870, le département des Pyrénées-Orientales est déclaré en état de siège.

— Les ordres ne sont pas encore donnés de couper sur une certaine étendue la portion des bois de Boulogne et de Vincennes qui appartient à la zone stratégique; mais on est prêt, et l'abattis se ferait en très-peu de temps, si cette opération était nécessaire à la défense de Paris.

— Les espions prussiens semblent avoir adopté de préférence le costume religieux pour exercer leur petite profession infâme.

L'autre jour c'était un de ces misérables que l'on arrêta sur les boulevards, vêtu de la soutane ecclésiastique.

Plus récemment on en saisissait un qui dissimulait sa personne sous le costume des religieuses du Sacré-Cœur.

Hier enfin, à six heures du soir, dans le bureau des omnibus de la place de la Madeleine, on en arrêta encore un caché sous l'austère tenue des sœurs grises, au moment où il allait monter dans l'omnibus des Ternes.

Ce malheureux a été conduit au poste de la mairie de la rue d'Anjou, amassant la foule sur son passage par son costume que l'on n'est pas habitué à voir entre les mains des agents de l'autorité.

— Les journaux allemands sont, par ordre, très-sobres de détails sur l'état de santé des troupes prussiennes. Voici cependant quelques mots significatifs échappés à la Gazette de la Croix:

« On ne saurait assez déconseiller à nos soldats les fruits plus ou moins mûrs, et leur rappeler qu'en 1792, nos soldats ayant été imprudents à cet égard, des régiments entiers furent mis hors de combat par la maladie. Ces jours derniers nos soldats de l'Est ont été fort éprouvés par de dangereux maux d'entrailles pour avoir bu rien que des vins blancs du Rhin; qu'ils sachent que dans les vignes de Lorraine et de Champagne les attend un ennemi encore plus terrible que le Chassepot. »

— Le général Le Flo a fait parvenir au ministre de la Guerre la lettre suivante:

« Morlaix, 15 août 1870.

» Monsieur le ministre,

» Nous nous sommes rencontrés en des temps plus heureux, en Afrique, et peut-

être me faites-vous l'honneur de vous souvenir que mes camarades du temps me tenaient alors pour un soldat et un officier sérieux.

» Des événements politiques m'ont éloigné, avant l'heure, de l'armée; mais je lui suis resté uni et par mes affections et par mes études; j'ai fait plus pour cette vaillante et héroïque armée: je lui ai donné mon fils unique, qui vient de combattre à Sarrebrück et à Forbach. J'ai soixante-cinq ans, mais l'âge n'a affaibli ni mon courage ni mon patriotisme, et je puis encore servir utilement la France. J'ai l'honneur de vous demander d'être relevé de la retraite et de vouloir bien m'employer activement.

» Je ne fais pas blanc de mon épée; je sais que je puis la tenir d'une main ferme et je veux la tenir devant l'ennemi.

» Tout à votre disposition, et en attendant vos ordres, j'ai l'honneur d'être,

» Monsieur le ministre, etc.

» Le général LE FLO. »

— On avait dit que le jeune Godefroy Cavaignac s'était vu refuser d'être enrôlé comme engagé volontaire: on s'était trop hâté; il est parti avant-hier pour rejoindre le 6<sup>e</sup> bataillon de la garde mobile, dans lequel on l'a sur-le-champ incorporé.

Le fils du général Cavaignac n'a pas plus de dix-sept ans.

— D'après des renseignements sûrs, la famine est prochaine en Prusse, notamment en Silésie; les blés sont toujours sur pied; tous les bestiaux ont été enlevés; il n'y a plus d'hommes valides pour les travaux. L'esprit des populations est abattu; en effet, si la guerre dure encore deux mois, il y aura au moins quatre provinces de la Prusse entièrement ruinées.

— Les officiers français prisonniers en Prusse reçoivent pour solde, par jour, 15 gros, près de 2 fr., jusqu'au grade de capitaine, et au delà 25 gros, 3 fr. 10 cent.; c'est du reste ce qui fut, en 1866, alloué aux officiers autrichiens prisonniers.

— Tous les soldats prussiens, depuis les généraux jusqu'aux simples soldats, portent sur la poitrine une petite plaque indiquant leur nom et le numéro du régiment, de sorte que l'on a ainsi l'état-civil des morts ou des blessés.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Vendredi dernier, le bourg de St-Georges-le-Tourel était en grand émoi: un de ses habitants, honnête père de famille, le sieur Adolphe Lelièvre, avait trouvé la mort au fond d'un puits.

Lelièvre, pour exécuter son travail, avait dû employer la mine. Aussitôt une explosion, il descendit à son chantier: malheureusement les gaz produits par la combustion de la poudre n'avaient pas eu le temps de gagner l'orifice; à moitié chemin, Lelièvre appela au secours, mais déjà sa voix était altérée, et son fils entendit immédiatement sa chute.

Aux cris poussés par ce jeune homme, le sieur Emmanuel Léger, sabotier, n'écoutant que son courage, se fit attacher par une corde et descendre dans le puits: il n'avait pas atteint le pauvre Lelièvre qu'on dut le remonter; il était déjà sans connaissance, et il n'a été rappelé à la vie qu'après une demi-heure de soins énergiques et persévérants. Son état n'inspire plus aucune inquiétude.

Après deux heures d'attente, on a constaté qu'une lumière restait allumée au fond du chantier; alors le sieur Mathurin Gouée, cultivateur, est descendu pour attacher le cadavre du pauvre Lelièvre.

Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de vous informer qu'il vient d'être établi un comité central et spécial au département de Maine-et-Loire, pour les se-



cours aux blessés et aux familles de nos soldats en campagne.

Je suis officiellement chargé de recueillir les souscriptions relatives à cette œuvre de patriotisme et d'humanité.

Je vous serai reconnaissant d'en faire la publication dans votre journal.

Veuillez agréer, etc.

Le Percepteur de Saumur,  
VÉTAULT.

On nous écrit de l'Hospice de Saumur :

Il est bon de contempler aujourd'hui ce que peut accomplir le patriotisme chrétien, même dans les rangs les plus obscurs et les conditions les plus pauvres.

Nos malades et nos pauvres venaient d'entendre la voix de leur évêque et on les avait prévenus que la quête n'aurait point lieu, mais que les petites offrandes possibles seraient néanmoins bien accueillies. — Alors s'ouvrit une souscription absolument spontanée qui, dans la journée, produisit la somme de 70 fr. Et c'est bien sou par sou qu'a été réunie cette offrande relativement sérieuse. Les petits sacrifices ont parfois leur héroïsme comme les autres, et dans l'action de la charité, il n'y a rien d'insignifiant et de banal. Disons donc que de pauvres bonnes vieilles ont abandonné les quelques sous péniblement gagnés pendant la semaine et qui leur promettaient, hélas ! la ration du café du dimanche !... D'autres ont fait sortir ce jour-là de petits trésors enfouis, de pauvres petites pièces qui, à en juger par la rouille, ne devaient plus espérer revoir la lumière...

Est-il donc possible que le visage de Dieu, comme parle la divine Ecriture, ne se repose pas sur l'aumône du pauvre, de l'infirmé et du malade, comme sur tant d'autres sacrifices obscurs et sublimes dont la France, à l'heure qu'il est, doit donner le spectacle au ciel ?

SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS LA SAUMUROISE.

La Société de Secours Mutuels la Saumuroise, dans sa réunion semestrielle du 21 août 1870, sur la proposition de son président, M. Paul Ratouis, a voté la somme de 250 fr. pour les blessés de l'armée de terre et de mer. De plus, il a été fait parmi les membres présents, une collecte qui a produit 24 fr. 85 c., laquelle somme a été versée immédiatement à la mairie de Saumur.

Quant à la somme de 250 fr., qui doit être prélevée sur les fonds de réserve, elle sera versée le 4 septembre, aussitôt le retrait de la Caisse d'épargne.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

Le Ministre de l'intérieur aux Préfets, etc.

Paris, 22 août, 8 h. 20 soir.

Dans la séance de ce jour, le général comte de Palikao a fait la déclaration suivante :

Messieurs les députés, vous avez pu lire ce matin au Journal officiel une note que le gouvernement y a fait insérer. — Cette note était l'expression de la vérité, et nous l'avons publiée pour tenir la promesse que nous vous avions faite de vous dire toujours la vérité tout entière, quelque émotion qu'elle pût produire dans le public.

Depuis la publication de cette note, j'ai reçu des nouvelles du maréchal Bazaine. Ces nouvelles sont bonnes. Je ne puis pas vous les communiquer ici, vous le comprendrez bien. Ces nouvelles sont du 19, du maréchal lui-même. Messieurs, ces nouvelles montrent de la part du maréchal une confiance que je partage, connaissant sa valeur et son énergie. Je dois ajouter, sans entrer dans plus de détails en ce qui concerne les faits de guerre, que la défense de Paris marche avec une grande activité, et que bientôt nous serons prêts à recevoir quiconque se présentera devant nos murs.

Le Journal officiel publie un décret prohibant la sortie, la réexportation d'entrepôt et le transit des denrées alimentaires.

Une correspondance de source sûre, datée de Paris, hier soir, 4 h. et demie, se résume ainsi : Personne n'a de nouvelles particulières, mais autour de la Chambre on dit que la position de nos armées est très-bonne.

Espérons donc.

Le prince Napoléon est arrivé dimanche à Florence.

La Bourse ne s'occupe en ce moment que d'une chose : l'emprunt.

Les ardents supposent que deux jours suffiront pour que la souscription soit couverte.

Quelques-uns même vont jusqu'à croire que les demandes de la seconde journée pourraient bien être réduites.

Ils ont peut-être raison, et l'attitude du monde des affaires permet de tout espérer.

Faire en même temps un acte de patriotisme et une excellente affaire, c'est une aubaine qui n'arrive pas tous les jours aux capitalistes.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

L'Univers illustré peut être justement regardé comme le véritable *Moniteur illustré de la guerre*. Sur tous les points où la lutte est engagée, l'Univers illustré a envoyé des dessinateurs. Le meilleur éloge que l'on puisse en faire, du reste, consiste à signaler les sujets contenus dans le numéro de cette semaine. — Nous y voyons : Charge des 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> cuirassiers à la bataille de Reichshoffen; Départ d'une ambulance de la Société de secours aux blessés; la Foule attendant les dépêches à la porte du ministère de l'intérieur; Monument commémoratif de la défense de Paris, en 1814, par le maréchal Mouton; une Reconnaissance du régiment des guides, à Boulay; le Portrait du général comte de Palikao, ministre de la guerre; le Portrait du général Trochu, gouverneur de Paris; les Troupes de la garnison de Strasbourg massées sur la place Kléber, au moment de l'investissement de la ville; les Travaux de défense aux fortifications de Paris; Appareil d'éclairage manéto-électrique employé sur tous les navires de guerre français: un Chasseur de Vincennes à la frontière; Arrestation d'un correspondant de journaux.

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS. — Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Administration: passage Colbert, 24.

Toute maladie cède à la douce *Revalésière du Barry*, qui rend santé, appétit, digestion et sommeil. Elle guérit, sans médecine, ni purges, ni frictions, les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dissenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxions, et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72,000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Plaskow, M<sup>me</sup> la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecine. — En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Le *Revalésière chocolatée* rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 576 tasses 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilinge, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Or-

léans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DuBARRY, ET Co., 26, place Vendôme, Paris. (437)

## SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

ANONYME,

16, place Vendôme — Paris.

Opérations de Banque et de Bourse.

Emissions. — souscriptions.

Négociations de toutes valeurs.

Participations aux emprunts publics.

Arbitrages permanents pour les porteurs de titres sans revenus. — Renseignements spéciaux à ce sujet. (239)

POUR ÉVITER

LES CONTREFAÇONS

DU

CHOCOLAT-MENIER

IL EST INDISPENSABLE

D'EXIGER

LES MARQUES DE FABRIQUE

avec

le véritable nom.

Marché de Saumur du 20 août.

Froment (l'h.) 77 k. 20	Graine trèfle 50	—
2 <sup>e</sup> qualité. 74	— luzerne 50	—
Seigle . . . . . 75	Foin (charr.) 780	165
Orge . . . . . 65	Luzerne — 780	157
Avoine . . . . . 50	Paille — 780	70
Fèves . . . . . 75	Amandes . . . . . 50	—
Pois blancs . . . . . 80	— cassées 50	—
— rouges . . . . . 80	Cire jaune . . . . . 50	190
Graine de lin . . . . . 70	Chanvre tillé	—
Colza . . . . . 65	(52 k. 500) —	à
Chenevis . . . . . 50	Chanvre broyé	—
Huile de noix 50 k.	Blanc . . . . .	à
— chenevis 50	Demi-couleur . . . . .	à
— delin . . . . . 50	Brun . . . . .	à

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1869.	1 <sup>re</sup> qualité	120 à 140
Id.	2 <sup>e</sup> id.	90 à 100
Ordin., envir. de Saumur 1869,	1 <sup>re</sup> id.	50 à 60
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à
Saint-Léger et environs 1869,	1 <sup>re</sup> id.	45 à 50
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à
Le Puy-N.-D. et environs 1869,	1 <sup>re</sup> id.	40 à 48
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à
La Vienne, 1869. . . . .		36 à 49

ROUGES (2 hect. 20).

Souzy et environs 1869. . . . .		80 à 90
Champigny, 1869. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	120 à 140
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à
Varrains, 1869. . . . .		à
Varrains, 1869. . . . .		80 à 90
Bourgueil, 1869. . . . .	1 <sup>re</sup> qualité	95 à 110
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à
Restigny 1869. . . . .		80 à 90
Chinon, 1869. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	60 à 70
Id.	2 <sup>e</sup> id.	à

P. GODET, propriétaire-gérant.

## A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer en jouissance à la Toussaint prochaine,

LA BRASSERIE DE ST-FLORENT,  
Près Saumur. (181)

BOULANGERIE A CÉDER  
de suite,

S'adresser au bureau du journal.  
Toutes facilités pour arrangement.

## A VENDRE

UN CABRIOLET à 4 roues, presque neuf.  
S'adresser au bureau du Journal.

PRÊTS hypothécaires — ESCOMPTE de billets de négociants ou entrepreneurs — OUVERTURE de crédits — PRÊTS de toutes sommes pour constructions sur terrains possédés par l'emprunteur — PLACEMENT de capitaux par petites fractions.

« La maison reçoit les capitaux » par fractions de 50 francs ou de » 25 francs au moins — Elle paie » l'intérêt à raison de 6 % l'an » et assure 30 % dans les bénéfices. — Le remboursement peut » toujours être exigé. — L'em- » ploi des sommes est fait au gré » du client en valeurs de bourse » ou de banque. »

ACHAT et VENTE de Terrains et Propriétés. — Créances à long terme.

L. LENOIR, ex-président de la chambre des avoués de Roanne, 29, rue Radziwill, Paris. (253)

## A CÉDER

MAGASIN DE MERCERIE, BROSSERIE ET JOUETS D'ENFANTS.

A Saumur, rue Saint-Jean, n° 48.

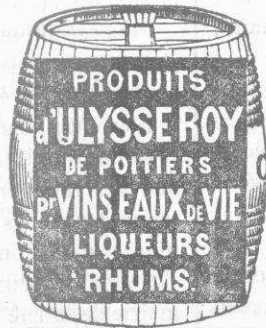
Pour traiter, s'adresser à M. Ch. BLANCHET.

Bail à la volonté de l'acquéreur. Toutes facilités du propriétaire, M<sup>me</sup> Olivier de Laleu. (316)

UN ANCIEN MILITAIRE, âgé de 42 ans, très-valide, s'offre pour remplaçant.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE A ACHETER une jument, bai brun, taille 1<sup>m</sup> 55. S'adresser au bureau du journal.



Qui de Linoges, 157, à Saumur.

RIELLANT, Dentiste.

LA

## SEMAINE RELIGIEUSE

DU DIOCÈSE D'ANGERS.

REVUE LITURGIQUE ET HISTORIQUE

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS.

Offices. — Vies des Saints. — Bonnes œuvres et Faits divers

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Un an. . . . . 5 fr. | Six mois. . . . . 2 fr. 75 c.

On reçoit les timbres-poste en paiement.

On s'abonne à Saumur, chez M. GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.

BOURSE DU 20 AOUT.

BOURSE DU 21 AOUT.

	BOURSE DU 20 AOUT.			BOURSE DU 21 AOUT.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	62 90	»	» 80	61 70	»	1 20
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	90 50	»	1 75	90	»	» 50
Obligations du Trésor. . . . .	445	»	»	441 25	»	3 75
Ville de Paris 1869. . . . .	304	»	1 25	298	»	6
Banque de France. . . . .	2670	20	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1060	»	20	1040	»	20
Crédit Foncier colonial. . . . .	»	»	»	»	»	»
Crédit Agricole. . . . .	555	»	»	540	»	15
Crédit industriel. . . . .	600	»	»	600	»	»
Crédit Mobilier (estamp.). . . . .	140	1 25	»	137 50	»	2 50
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	600	»	»	600	»	»
Orléans (estampillé). . . . .	895	»	12 50	887 50	»	7 50
Nord (actions anciennes). . . . .	1062 50	10	»	1050	»	12 50
Est. . . . .	510	5	»	500	»	10
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	937 50	»	2 50	925	»	12 50
Midi. . . . .	612 50	»	2 50	600	»	12 50
Ouest. . . . .	565	»	23 75	570	5	»
Charentes. . . . .	»	»	»	»	»	»
Vendée. . . . .	»	»	»	»	»	»
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1425	5	»	1410	»	15
Canal de Suez. . . . .	235	»	7 50	238 75	3 75	»
Transatlantiques. . . . .	152 50	»	7 50	150	»	2 50
Cable transatlantique. . . . .	335	»	» 0	»	»	»
Compagnie immobilière. . . . .	70	»	1 25	65	»	5
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	49	»	90	48 85	»	15
Autrichiens. . . . .	683 75	5	»	678 75	»	5
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	393 75	2 50	»	391 25	»	2 50
Victor-Emmanuel. . . . .	»	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	312 50	»	7 50	307 50	»	5
Est-Hongrois. . . . .	»	»	»	»	»	»
Foncier autrichien. . . . .	780	»	47 50	780	»	»

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	310	»	»	306 25	»	»
Orléans. . . . .	»	»	»	301 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	305	»	»	300	»	»
Ouest. . . . .	306 25	»	»	302 50	»	»
Midi. . . . .	303 75	»	»	300	»	»
Est. . . . .	300	»	»	297 50	»	»